



L'an deux mille vingt-et-trois, le vingt-neuf mars, l'assemblée régulièrement convoquée s'est réunie sous la présidence de Dominique DUFOSSÉ, Premier Adjoint au Maire.

Présents : DUFOSSÉ Dominique, MERIC Michel, LAFONT Patrick, CABÉ Alain, COMMENGE S, DENOY S, GOUZY S, KOSMINSKY S, MIR A, PEREIRA SANTERRE J, POUILLET M.A, de SAINT BLANQUAT G, VALERO G.

Procurations : CHAUVET F à DUFOSSÉ D, CAMPS F à LAFFONT P.

Absents excusés :

Secrétaire de séance : KOSMINSKY Serge

2023-023 – BUDGET PRINCIPAL – AFFECTATION DE RÉSULTAT 2022

Le Conseil municipal après avoir entendu le compte administratif de l'exercice 2022 et constatant que le compte administratif présente les résultats suivants :

	Résultat CA 2021	Virement à la section fonct.	Résultat exercice 2022	Restes à Réaliser	Chiffres à prendre en compte pour l'affect. résultat
INVESTISSEMENT	- 168 306.38		-111767.34	6 602.69	- 137 409.07
FONCTIONNEMENT	535 033.16	137 409.07	128 282.75	37 500.00	397 624.09

Considérant que seul le résultat de la section de fonctionnement doit faire l'objet de la délibération d'affectation du résultat (le résultat d'investissement reste toujours en investissement et doit en priorité couvrir le besoin de financement (déficit) de la section d'investissement, **décide à l'unanimité d'affecter le résultat comme suit :**

EXCÈDENT DE FONCTIONNEMENT GLOBAL CUMULE AU 31/12/2022	397 624.09 €
Affectation obligatoire	
A la couverture d'autofinancement et/ou exécuter le virement prévu au BP (c/1068)	137 409.07 €
Solde disponible affecté comme suit :	
Affectation complémentaire en réserves (c/ 1068)	
Affectation à l'excédent reporté de fonctionnement (ligne 002)	260 215.02 €
Total affecté au c/ 1068	137 409.07 €
DÉFICIT GLOBAL CUMULE AU 31/12/2022	
Déficit à reporter (ligne 002) en dépenses de fonctionnement	

RÉSULTAT D'INVESTISSEMENT 2022 A REPRENDRE (LIGNE 001)

- 168 306.38

Ainsi fait et délibéré les jour, mois et an que dessus.
Pour extrait certifié conforme.

Le Premier Adjoint au Maire,
Dominique DUFOSSÉ



RF
Sous-Préfecture Saint Girons
Contrôle de légalité
Date de réception de l'AR: 12/04/2023
009-210900619-20230329-DE_2023_023-DE